

Le CA, les équipes, le fonctionnement

- Il s'agit d'un Conseil d'Administration commun aux coopératives Paysans-Artisans et Paysans-Artisans Invest.
- Ce Conseil d'Administration fait suite à plusieurs réunions d'équipe (qui ont servi à déterminer la stratégie commerciale pour la suite et à identifier les pistes de solutions pour répondre aux sources de pertes/erreurs), à la réunion InterPR (7/5) et à la réunion producteurs (8/5), au cours desquels la situation des comptes de Paysans-Artisans a été exposée.
- Pas possible cette fois de tout résumer en 1 page... On veut vous (salariés, producteurs, bénévoles) écrire en toute transparence.

Informations – débats

- **La Coopérative est-elle dans les clous... pour les 4 premiers mois de l'année 2024 ? -> Le tableau de bord des ventes :**
 - Du 1/1 au 30/4/24, Paysans-Artisans a vendu pour 3.306.203€ de marchandises (au budget initial : 3.178.200€) ce qui reste plutôt bon par rapport aux prévisions, même si avril ne se comporte pas aussi bien que février et mars.
- **Retour des réunions InterPR (7/5) et producteurs (8/5).** Chouette participation le 7/5 (70 bénévoles). Participation moindre le 8/5 (22 producteurs et 18 excusés ; mais beaucoup de réactions après la réunion). La situation financière de Paysans-Artisans et les mesures pour y faire face ont été expliquées. Les débats ont été constructifs.

Décisions

- **Bilan et comptes 2023 de PA.** Produits = 8.670.185€. Charges = 8.932.386€. Perte = 262.200€. Le CA arrête les comptes.
- **Pour rebondir, les CA prennent les décisions suivantes :**
 - 1) **Recapitalisation de Paysans-Artisans :** les réserves disponibles de PA sont de 49.000€ et le capital de 51.000€, soit 100.000€. Décision est prise de recapitaliser la coopérative à hauteur de 200.000€.
 - Le CA de PA Invest décide de prendre du capital à PA pour 80.000€ ;
 - Les CA décident de faire appel aux producteurs, pour une somme d'au moins 60.000€ (espoir : 100.000€) ;
 - Une campagne sera lancée lors de l'AG auprès des coopérateurs consommateurs, pour le reste.
 - 2) **Stratégie commerciale :** les CA valident la note élaborée par les équipes et plus particulièrement les orientations suivantes :
 - Magasins PA = cœur de l'activité de la Coopérative ;
 - Magasin d'alimentation générale : étoffer la gamme de produits « de base », parfois diminuer la gamme de produits spécifiques ou d'épicerie fine ;
 - Augmentation des marges quand il y a des pertes plus importantes + validation tableau des marges ;
 - Développer un système de « commande & retrait » plus souple, pour certains produits, pour les magasins de Namur, Saint-Marc et Saint-Gérard (quand pas de Point de R'Aliment tenu par des bénévoles) ;
 - Fermer le magasin de Lustin (le 1/6) ;
 - Changer les jours d'ouverture des magasins de Saint-Gérard (lundi plutôt que jeudi – 3/6), de Saint-Marc (lundi et mardi plutôt que jeudi – 26/8), de Bouge (fermeture le jeudi – 3/6) ;
 - Mener une enquête de satisfaction auprès des consommateurs, à partir de septembre ;
 - Miser sur de nouveaux publics, via une communication spécifique, à partir de septembre ;
 - En BtoB, visiter chaque client, avec pour objectif d'augmenter la commande moyenne ;
 - En BtoB, prospecter, pour rentabiliser chaque tournée ;
 - Côté collectivités, prospecter, pour toucher prioritairement les collectivités du Namurois et faire sens.
 - 3) **Trouver des solutions pour faire face aux sources (possibles) de pertes :** les CA valident la note élaborée par les équipes et plus particulièrement les orientations suivantes :
 - Pertes liées au modèle PA (magasins de villages/quartier ; économie sociale ; fête) : cfr ci-dessus pour les magasins ; former davantage les travailleurs/bénévoles qu'on accueille... ; prix coûtant quand c'est la fête.
 - Pertes importantes sur certains produits : augmenter les marges sur fruits fragiles de l'étranger, sur fromage à la découpe, sur ultra frais ;
 - Pertes en lien avec l'organisation logistique : plus d'exigence sur DLC et qualité des produits, vérifier qualité des emballages, stocker mieux, centraliser retours et prendre des décisions rapides sur remise en vente...
 - Pertes/vols en lien avec l'organisation des magasins : diminuer/harmoniser les remises ; parfois choisir de manquer plutôt que d'avoir trop ; faire le tri dans la gamme et produits fragiles/chers en « click and collect » ; former mieux, à la caisse ; placer les produits fragiles/chers près du comptoir...
 - Pertes – erreurs possible du bureau : procédure pour les changements de prix des producteurs ; négocier de plus petits conditionnements pour certains produits ; plus de rigueur dans la transmission documents...

- **Budget 2024 de PA.** Produits = 10.007.392€. Charges = 9.978.222€. Résultat : +29.170. Intègre davantage de « pertes », prend en compte le chiffre d'affaires des 4 premiers mois. Le CA approuve le budget.
- **Budget 2024 de PA Invest.** Le CA approuve le budget. En boni.
- **Convocation AG de PA et de PA Invest.** Le 25 juin. Un rapport spécial de l'organe d'administration de PA (procédure dite « de sonnette d'alarme » sera présentée. En accord avec toutes les décisions prises par les Conseils d'Administration.
- **Producteurs :**
 - **Coop La Tour.** Coopérative de 20 fruiticulteurs des Pyrénées Orientales. En extra.
 - **Luc Bertrand.** Fraises. Pour le magasin de Flawinne essentiellement. En extra.

Prochains rendez-vous :

Débat politique Accès à la Terre, organisé par Terre-en-Vue, Fugea, Paysans-Artisans et Tchak (10/5) ; Visite de l'Escargotière de Warnant (18/5) ; Marché et fête à Paysans-Artisans (8/6) ; Assemblée Générale de Paysans-Artisans et Paysans-Artisans Invest (25/6) ; Balade vélo et visites de la Ferme de Goyet, la Cressonnière de Christophe, la Ferme de la Sarthe et la Houblonnière de Buzet (25/8) ; Soirée – visite, repas, causerie à la Pisciculture du Cheneau, avec le PR de Godinne (30/8) ; spectacle et pizza avec le PR de Spy (7/9).